



Gazette n° 30 - Octobre 2023

Le mot du maire...

Chers Cabos,

Déjà 6 mois se sont écoulés depuis la sortie de la dernière gazette. Le temps défile vite. Les élèves ont repris le chemin de l'école depuis un mois, le fruit des vendanges est en cuves et c'est déjà l'automne. C'est une période traditionnellement assez intense avec la reprise des activités courantes, professionnelles et associatives.



Dans ce numéro, nous reviendrons sur les événements de cet été, à commencer par le traditionnel repas à Cabara. Après 5 années de report pour cause de tempête, pour une édition, et de covid pour l'autre, nous avons enfin pu nous réunir sur la cale. Ce n'était pas pour autant gagné car la météo bien capricieuse a été incertaine tout le week-end et nous sommes obligés à prendre quelques précautions, notamment pour la protection de l'orchestre.

Comme à chaque fois, les Cabos ont répondu présents, et je les remercie pour avoir contribué à faire de cette soirée, une belle réussite.

L'été fut également riche de moments forts avec les vide-greniers, la sardinade et la soirée Jazz dans l'enceinte du château de Blagnac. Pour visionner les photos de ces événements, vous pouvez consulter notre site internet.

Sommaire

Le mot du Maire

| | |
|---------------------------------------|------|
| ▪ Le vide-greniers du 04 juin | p 2 |
| ▪ Le repas du 1 ^{er} juillet | p 3 |
| ▪ La sardinade du 14 août | p 4 |
| ▪ Soirées Jazz au château | p 5 |
| ▪ La rentrée des Assos | p 6 |
| ▪ Opération Village propre | p 7 |
| ▪ Budget communal | p 8 |
| ▪ Du nouveau pour la rentrée scolaire | p 8 |
| ▪ Un nouveau site internet | p 9 |
| ▪ Les « Casiers Français » arrivent | p 10 |
| ▪ Taille des haies | p 11 |
| ▪ Restauration de la Croix de mission | p 11 |
| ▪ CDC Castillon-Pujols : nouveau logo | p 11 |
| ▪ Autorisations et taxes d'urbanisme | p 12 |
| ▪ La minute Ecolo | p 14 |
| ▪ Humour | p 16 |

A cette occasion, j'ai le plaisir de vous annoncer le lancement de notre nouveau site communal, consultable à l'adresse : <https://www.cabara.fr/> En effet, notre premier site Web ne répondait plus aux normes en termes de sécurité et d'accessibilité. Celui-ci est encore en construction au niveau des contenus mais vous pourrez apprécier les changements dès les premiers clics.

Complémentaire à l'application Panneau Pocket, il permettra une meilleure interaction avec les administrés, une information pratique, fiable et accessible depuis n'importe quel équipement. Un véritable outil au service des administrés. Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, c'est au tour de Cabara d'accueillir très prochainement la fibre optique. Le déploiement se fera progressivement jusqu'à la fin du 1^{er} trimestre 2024 et améliorera sensiblement les vitesses de connexion internet.

La rentrée c'est aussi celle des associations qui se sont réunies lors du traditionnel « Forum des associations » à Branne, le 9 septembre dernier, et dont vous trouvez tous les informations pratiques sur notre site internet.

Autre fait marquant : l'arrivée des « Casiers Français » à Cabara, un système de distribution de produits alimentaires en libre-service, accessible 7j/7 et 24h/24. Ce nouveau service répond à un besoin identifié tout en favorisant une consommation raisonnée, de qualité et vertueuse, en favorisant des producteurs locaux.

Le service public, lui-aussi, évolue au gré de la réglementation. La baisse de notre production de déchets est devenue un enjeu prioritaire afin d'en maîtriser les coûts. Ce fut le cas pour l'extension des consignes de tri des emballages. C'est au tour de la collecte des restes alimentaires (biodéchets) qui devient obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2024. Dans cette édition, vous trouverez un article qui aborde ce sujet et celui du compostage individuel.

Je vous souhaite à tous et à toute une belle arrière-saison que j'espère clémente et profitable.

Prenez soin de vous et de vos proches.

A très bientôt

Thierry BLANC
Maire de Cabara

Le du 04 juin



D'une manière générale, la fréquentation des vide-greniers est en baisse. Mais il persiste un certain nombre d'« aficionados », vendeurs et acquéreurs, dont le rendez-vous est incontournable. Au-delà des quelques bonnes affaires, le vide-grenier, c'est aussi un lieu de vie. On s'y croise ou l'on y discute, on s'y rencontre ou l'on s'y retrouve. C'est surtout un lieu où l'on prend le temps « de remonter le temps », eu égard à l'ancienneté des objets que l'on y trouve parfois. Merci aux bénévoles et organisateurs de renouveler l'évènement tous les ans.

Le repas du 1er juillet sur la cale



La cale à Cabara telle qu'on aime la voir

Enfin ! L'un des moments incontournables de la vie locale se faisait attendre depuis quelques années. Le traditionnel repas de Cabara avec soirée dansante et feu d'artifices. Il faut dire que le lieu s'y prête bien : la cale au bord de l'eau est toujours le théâtre de moments inoubliables. Cette fois-ci, le comité des fêtes avait sélectionné le traiteur Thierry CHEVRIER pour régaler les convives avec un veau braisé aussi spectaculaire que goûteux.

Un traiteur au top !



Jacques BREILLAT, Président de la CDC Castillon-Pujols et Conseiller Départemental, en invité d'honneur.



En guise de pause gourmande, le traiteur Mom's glace était présent avec son food-truck de glaces à l'italienne.

La soirée s'est prolongée jusque tard dans la nuit, avant que les premières gouttes de pluie ne viennent rafraîchir l'atmosphère. Le feu d'artifice tiré depuis la rivière Dordogne est toujours aussi magnifique et fort apprécié.

Quant à l'ambiance, la soirée musicale a été assurée par l'orchestre Jean-Michel CURSAN qui a réussi à remplir la piste de danse dès les premières notes. Il faut dire que leur répertoire est si varié qu'il enchante tous les publics. Disco, latino, zouk, slow : tous les styles étaient représentés.



Tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette édition 2023 une très belle soirée. Vivement la prochaine ! La municipalité remercie l'ensemble des bénévoles mobilisés pour organiser cette belle fête.



**La sardinade du 14 août :
Bis repetita ?**





Une belle cuisine « en plein air » pour le Maître grilladin .

Après le franc succès du repas de Cabara, la sardinade d'août a sonné comme un petit rappel bien agréable. Organisé pour l'occasion par l'association « Que du Bonheur », la soirée s'annonçait sous les meilleurs auspices : une météo clémente, des cuistots bien aguerris, un DJ efficace et des convives bien motivés pour faire perdurer la fête.



C'est sans surprise que cette soirée s'est achevée au son de la « Peña Baiona » sur laquelle certains convives se sont risqués au « Paquito », cette danse où plusieurs personnes s'assoient en ligne afin de porter les courageux voltigeurs. Il n'y a pas eu de casse à recenser, c'est bien là l'essentiel ! Merci à « Que du Bonheur » et aux fidèles bénévoles d'avoir « régalié » les ventres et les cœurs.

Soirées Jazz au château de Blagnac

2 soirées jazz ont eu lieu vendredi 8 et samedi 9 septembre 2023 dans le cadre somptueux du château de Blagnac sous un chaud soleil de fin d'été.

Ce n'était pas une première puisque le château avait déjà accueilli en son sein d'autres événements comme le spectacle « Au cœur de l'arbre » d'Agnès et Joseph DOHERTY. Michael Varekamp à la trompette, Wiboud Burkens aux claviers, 2 amis néerlandais de la famille Van Hinte étaient entourés de 3 artistes français dont Christophe Jodet à la contre-basse, Xavier Sauze au saxophone et Didier Ottaviani à la batterie. Ils nous ont proposé 2 récitals magnifiques, le premier d'après Miles Davis et le second d'après Louis Armstrong. Un superbe spectacle son et lumière qui a ravi les spectateurs et fait chanter les arbres majestueux du parc. Même l'ouverture de la coupe du monde de rugby n'a pas réussi à décourager les amoureux du jazz.



<https://www.chateaudeblagnac.fr>

La rentrée des Assos

C'est aussi la rentrée pour les associations sportives et culturelles. Réunies lors du forum des associations, le 09 septembre dernier, au gymnase de Branne, le public a pu découvrir la palette des activités proposées. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Que du Bonheur : adhésion 10 € à l'année

SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023

Journée caritative au profit de l'association **Pérou Amitié Solidarité** : vente de produits péruviens.

Soirée spectacle à 19h : « Soles4 » nous fera découvrir les folklores méconnus de l'Amérique latine.

Notre traiteur, M. Plaze, nous préparera un plat typique péruvien à base de poulet.

Spectacle à partir de 10 ans : 13 €

Soirée complète adulte avec repas traiteur : 25 €

Mail : quedubonheur.cabara@orange.fr

tel 06 44 04 17 51

Et toujours..

Club Tricot : mardi de 17h à 18h30

Gym douce : mercredi 11h à 12h
100 € pour l'année

Animatrice diplômée : Flore Marlot

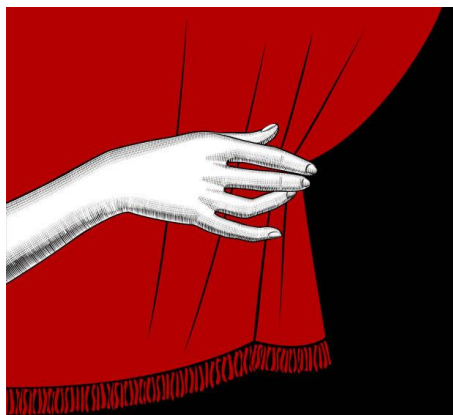
Feldenkrais :

Le mercredi de 19h30 à 20h30

Animateur diplômé : Fernando Feldman

Organisation et tarifs en fonction du nombre d'inscrits.

Nature Loisirs et Découverte : Programme à venir



4 novembre à 18h : Soirée théâtre avec la pièce "Arrêt sur images"

La première partie de cette pièce présentée en 2021, retraçait en scènes, en musiques et en images, l'évolution des familles et de la société des années d'après-guerre jusqu'au début des années 60. La deuxième partie continue le voyage dans le temps jusqu'aux années 80. Le spectacle sera suivi d'une tombola et d'un apéritif dînatoire.

Réservations au 06 80 92 79 14

- 2 décembre : soirée Karaoké
- 17 décembre : brocante et vide-greniers d'hiver à l'intérieur de la salle des fêtes
- 20 janvier 2024 : soirée danse country

Pour toute information sur ces trois derniers événements, vous pouvez contacter l'association par mail : assocabara@gmail.com

Ainsi que les activités courantes :

- La chorale « Au fil de l'eau » tous les lundis de 17h à 19h (En projet : un concert de Noël)
- La danse de salon, tous les lundis de 15h à 16h
- Le Marché Bio et Artisanal, le dernier dimanche de chaque mois (sauf en décembre)

Opération Village propre : samedi 27 mai

En partenariat avec le SEMOCTOM, les communes de Cabara et de Saint Aubin de Branne organisent tous les ans une sortie « Nettoyage de la nature » ouverte à tous les administrés, petits et grands.

Selon des parcours bien définis, les participants munis de gants et de gilets jaunes se sont baladés le long des routes pour nettoyer les abords des voies. Les enfants présents ont bien joué le jeu en mode « Chasse aux trésors »

Les sacs de collecte avaient été mis à disposition par les municipalités. Au final, plusieurs sacs ont été collectés, preuve de l'utilité de cette mobilisation citoyenne.

A l'issue de cette matinée, les participants ont pu partager le verre de l'amitié.



Une quarantaine de participants : une belle réussite !



Le recensement de la population à Cabara se déroulera du **18 janvier au 17 février 2024**.

Un agent recenseur assermenté sera chargé de se rendre dans les foyers pour distribuer un questionnaire. Il disposera d'une carte officielle.

Cette démarche est simple et **gratuite**.

Elle peut facilement se faire sur internet (**pas avant les dates indiquées**)

<https://www.le-recensement-et-moi.fr/>

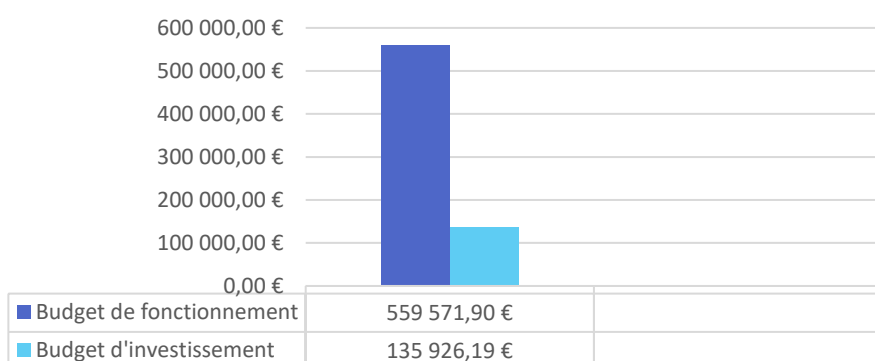


Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer. Rendez-vous donc en 2024 !!

Budget communal 2023

Taux d'imposition inchangés

Budget 2023 adopté par délibération du 03 avril 2023



Alors que la plupart des communes ont décidé d'augmenter cette année leurs recettes fiscales, le Conseil municipal décide de ne pas faire peser un poids supplémentaire sur les ménages. Seule l'augmentation des bases décidée par l'Etat sera répercutée par obligation réglementaire. Les taux suivants sont donc maintenus :

- ↪ Affectation de résultat : 153 530.90 €
- ↪ Solde d'exécution en investissement : 4232.29 €

- Taxe foncière bâtie : 40.48 %
- Taxe foncière non bâtie : 68.60 %
- Taxe d'habitation sur logements vacants et résidences secondaires : 13.84 %

Le Conseil municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, à l'unanimité des membres présents, approuve le budget primitif du budget de la commune pour l'année 2023.



Du nouveau pour la rentrée scolaire !

Une nouvelle maîtresse pour cette rentrée 2023-2024 : Mélanie LEJEUNE remplace Véronique BERGERIE à l'école maternelle. Souhaitons-lui une bonne année scolaire.

Voyages scolaires : une participation peut être versée par la commune aux parents pour leur(s) enfant(s) scolarisé(s) au collège. Le coefficient familial doit être inférieur à 15540 euros pour prétendre à cette aide.



Les effectifs sont en légère baisse (**104 élèves à la rentrée**) et cette tendance semble se poursuivre en 2024 (Prévision de 90 élèves)

| | |
|--------------------------|------------------------------|
| CABARA | 14 PS + 11 MS 9 GS + 9 CP |
| SAINT AUBIN DE BRANNE | 6 CE1 + 13 CE2 |
| NAUJAN ET POSTIAC | 19 CM1 23 CM2 |

1- Tarifs 2023 pour la cantine

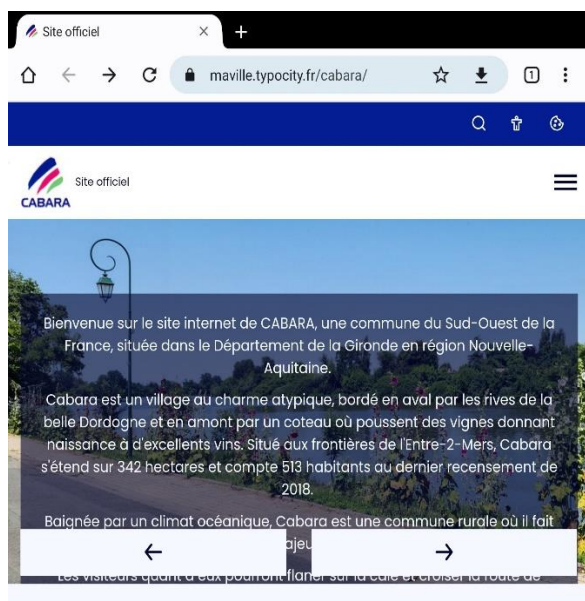
- **3.10 € par repas et par élève**

2- Garderie Horaires et tarifs 2023

- **1 € le matin (à partir de 7h30)**
- **1 € le soir (à partir de 17h30)**
- **Forfait 4 € par semaine**



Un nouveau site internet au service des Cabos



Mes accès rapides

La navigation est sécurisée via un certificat SSL. Le site hébergé par [« OVH »](#) répond en tous points aux exigences en matière de protection des données personnelles (RGPD).

Autre nouveauté, le mode « responsive design » qui permettra un accès à partir de tous les mobiles ou tablettes avec une image adaptée à l'écran.

Quant aux jeunes parents, ils pourront dorénavant payer les frais de cantine ou de garderie via « PAYFIP », la plateforme sécurisée de l'administration fiscale.

Retrouvez toutes vos informations pratiques, l'actualité du village et l'évènementiel sur

<https://www.cabara.fr>

C'est officiel, Cabara dispose d'un nouveau site internet :

<https://www.cabara.fr>

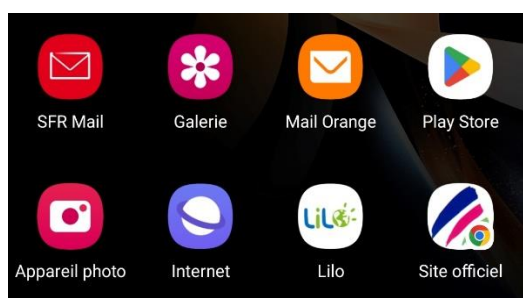
Nous nous sommes entourés d'une équipe compétente, [« Typocity »](#), spécialisée dans la conception et l'hébergement de sites internet. Un grand remerciement à Sandrine R. qui nous a accompagnés tout au long du processus, pour sa patience et ses compétences.

Le site précédent (cabara.org) ne répondait plus aux standards que l'on est en droit d'attendre d'un site web communal : ergonomie, services, sécurité et accessibilité.

Ce nouvel outil bénéficie d'un système de gestion de contenus performant (Typo3) pour lequel certains élus ont été formés.

Le site propose un module « accessibilité » [Contraste, dyslexie, interlignage] pour les personnes atteintes de déficience visuelle.

Comment faire apparaître le site sous forme d'une application sur mon mobile



Mettre la page « CABARA » sur l'écran d'accueil de mon téléphone

- 1- Ouvrez une page internet depuis un navigateur (Lilo, Chrome, Opera, Edge, Firefox...)
- 2- Ouvrez la page web de Cabara : cabara.fr
⋮
- 3- Cliquez sur les 3 points ou les 3 — en haut à droite de l'écran
- 4- Cliquez sur + Ajouter la page à :
- 5- Sélectionnez l'option « Ecran d'accueil »

Votre site est désormais accessible depuis l'icône que vous venez de créer.



Et toujours PanneauPocket pour les messages courants, infos travaux ou messages d'alerte

La communauté de Communes de Castillon-Pujols a souhaité soutenir l'implantation de solutions de distribution de produits, frais ou non, en libre-service, accessibles 24h/24 et 7j/7 et privilégiant les circuits courts avec des producteurs locaux. Thierry BLANC, en sa qualité de Vice-Président de la CDC Castillon-Pujols et en charge du Projet alimentaire territorial, a présenté le concept au conseil municipal



qui l'a immédiatement adopté et qui envisage de l'implanter sur la commune de Cabara. Ce service serait assuré par « Le Casier Français » une société spécialisée dans le déploiement de distributeurs automatiques, modulables et personnalisables. Solution innovante, à 93% « Made in France », elle permet d'offrir aux consommateurs des produits de qualité, à un juste prix pour préserver les marges des producteurs mais sans les marges excessives des distributeurs. Ce dispositif en circuit court favorise ainsi un écosystème vertueux en garantissant aux administrés une consommation éthique, durable, responsable, de qualité et de proximité.



En favorisant ce mode d'achat, les consommateurs contribuent à limiter significativement leur impact carbone. Les produits ne font plus des centaines voire des milliers de kilomètres avant d'arriver dans nos assiettes. C'est aussi une offre alternative pour des territoires ruraux, parfois isolés des commerces et centres commerciaux.

Cette offre répond aussi à une clientèle active dont les horaires de travail ne facilitent pas l'approvisionnement en denrées alimentaires.

Le concept peut donc proposer différents modes de conservation, gérés casier par casier, selon la nature des produits proposés : pain, légumes, viandes, laitages et fromages, fruits, produits traiteurs (plats cuisinés).

A l'occasion d'une balade dans le centre-bourg, vous découvrirez donc prochainement ce nouveau service à la population.



TAILLE DES HAIES



La réglementation impose à tout locataire ou propriétaire d'un terrain d'élaguer régulièrement sa haie afin qu'elle ne dépasse pas sur le domaine public. En effet, cette végétation peut gêner la circulation des piétons et notamment des personnes à mobilité réduite. Une haie mal taillée peut également engendrer un problème de sécurité routière.

Une haie en bordure de voie publique ne doit pas excéder 2 mètres de hauteur et doit être taillée à l'aplomb du domaine public.

Tout contrevenant s'expose à des sanctions financières (Code de la voirie routière)



Restauration de la Croix de mission

La réfection de la Croix de mission se situant à l'entrée du village, sur la route principale, à l'intersection de la rue Laborie, est achevée. Le sablage a été réalisé par l'entreprise MARSAT et les travaux de peinture par la micro-entreprise OPIC.

Un siècle et demi d'histoire.

Nous pouvons attribuer la construction de cette croix à l'initiative de l'abbé Jean-Théophile Bertrand, arrivé à Cabara en l'an 1862. Son ministère a duré 22 ans. Son départ sera motivé par des conflits politiques avec la municipalité « républicaine » de Cabara. Une date apparaît sur cette croix, face à la rue centrale : 1879. Il faut rappeler que c'est en avril 1879 qu'ont été creusées les fondations de la nouvelle église Notre-Dame. C'est en juillet 1879 que la première

Pierre sera posée en présence de M. Amanieu, curé doyen de Branne, M. l'abbé Bertrand, M. Gervais, Vicaire général du Cardinal Donnet et de plusieurs curés du doyenné. En 1954, l'abbé Brousse prenait la responsabilité de 5 paroisses. Il invitera le père Anglade pour une mission à Cabara durant laquelle il visitera les familles afin d'aborder les grands sujets de la foi chrétienne. Cette mission connaîtra un réel succès. Une dernière plaque donne les dates de construction de l'église et de la fin du gros œuvre : N. D. 1879-1882.

Ces informations nous proviennent du livre centenaire de l'église. Rendons hommage à nos anciens qui nous ont laissé des repères qui nous permettent aujourd'hui de mieux comprendre la présence de deux croix de mission à Cabara.

CDC Castillon-Pujols : nouvelle identité, nouveau logo



Faire territoire ensemble

« Faire territoire ensemble », c'est bien là l'ambition de la Communauté de Communes de Castillon-Pujols qui compte bien jouer sa carte et mettre ses atouts en avant face à la métropole Bordelaise ou l'agglomération du Libournais.

Un logo, c'est le point de départ d'un nouveau chapitre qui reste à écrire. C'est l'enjeu du projet de territoire porté par la gouvernance de la CDC. L'objectif est de mener des politiques publiques ambitieuses, cohérentes, adaptables et évolutives et qui répondent aux besoins des usagers.

Le projet de territoire est consultable sous ce lien : [Projet de territoire Castillon-Pujols \(calameo.com\)](https://www.calameo.com/read/000000000000000000000)

Taxes d'aménagement : les sanctions en cas de non-déclaration

Qu'est-ce que la taxe d'aménagement ?

C'est un impôt local perçu par la commune ou le Département

Il sert à financer des équipements publics (voirie, réseaux...)

Quels sont les travaux soumis au paiement de la taxe d'aménagement ?

Tous les travaux de construction, de reconstruction ou d'agrandissement de bâtiments qui nécessitent l'obtention d'une autorisation de type :

- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Autorisation préalable de travaux

D'une manière générale, la taxe d'aménagement est due pour toute création de surface de plancher close et couverte supérieure à 5m², y compris les abris de jardin.

Un simulateur pour calculer le montant de la taxe :

<https://www.ecologie.gouv.fr/calcul-taxe-damenagement#webform-sim>

Que risque-t-on à faire des travaux sans autorisation ?

- Des sanctions pénales : 1 an d'emprisonnement et 75000 euros d'amende
- Des sanctions administratives : démolition des travaux, remise en état d'origine et paiement d'une amende administrative.



Il est important de noter que ces sanctions sont susceptibles d'être prononcées même si les travaux ont été réalisés de bonne foi. Il est donc recommandé de vérifier auprès de la mairie de votre commune si vos travaux sont soumis à déclaration préalable avant de les entreprendre.

TRAVAUX en cours

Des travaux d'enfouissement des lignes EDF et Telecom sont en cours entre l'avenue du Port et la rue Beylit.

Par la suite, une réfection de la voirie sur la rue Beylit sera effectuée.



Soutien aux pêcheurs de lamproie



Elus locaux, Députés et Sénateurs se sont réunis courant avril à Cabara pour soutenir les pêcheurs de Lamproie dans leur bataille judiciaire. Le tribunal administratif de Bordeaux a prononcé l'interdiction de la pêche à la lamproie. Le 5 mai dernier, le Ministère de la Transition Ecologique s'est pourvu en cassation afin de faire annuler l'ordonnance du Juge des Référés. A suivre donc...

Odyssée Dordogna : descente de la Dordogne en gabarre.

Alors que la célèbre gabarre « La Lamproie » a quitté les quais de Cabara, la gabarre Elina II s'est offert un périple au départ d'Argentat-sur-Dordogne jusqu'à Branne où elle a accosté le 16 avril.

Cette manifestation a mis à l'honneur la confrérie des gabarriers de la Dordogne ainsi que la confrérie de la lamproie, réunies à l'occasion.

Ce fut aussi l'occasion de mettre en valeur l'histoire marchande et culturelle de la rivière Dordogne.



FRELONS ASIATIQUES : n'appellez pas les pompiers !!



En effet, ce n'est pas qu'ils ne soient pas compétents en la matière mais la destruction de nids ne fait tout simplement pas partie de leurs missions.

Que dois-je faire en cas de découverte d'un nid ?

- 1- Prévenir la mairie de Cabara
- 2- Contacter l'association **GDSA33** : www.gdsa33.com

↳ **Thierry BURNEREAU** (Saint Jean de Blagnac)
06 80 74 31 50 - 05 57 84 62 58
tburnereau@orange.fr

L'association a besoin de fonds pour subsister. Lors de l'intervention, il vous sera demandé une participation financière, à minima, pour couvrir les frais liés à l'insecticide utilisé. Merci de votre participation.

La Minute Ecolo

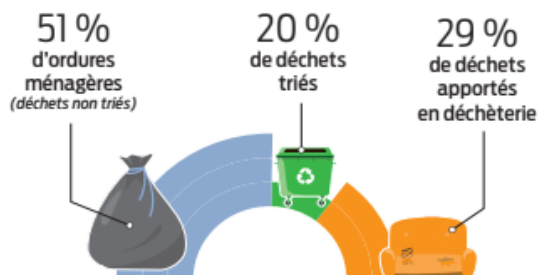
Choisissons de quoi demain sera fait...



Notre poubelle à la loupe : trier et composter contribue à réduire considérablement nos déchets.

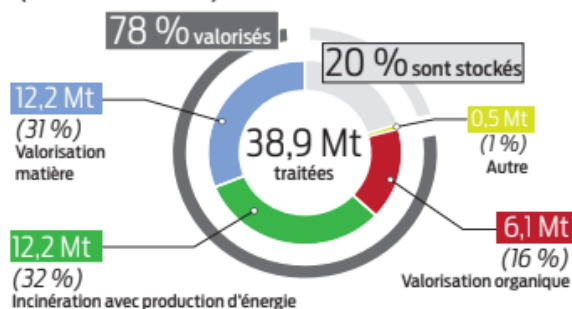
Notre poubelle à la loupe...

Types de déchets produits par les Français



Que deviennent nos déchets ménagers ?

(en millions de tonnes)



Données de 2019

... la majorité de son contenu n'y a pas sa place



Source : Ademe 50 infographie

Les restes alimentaires ne sont pas des déchets !

Nous devons diminuer les déchets mis dans la poubelle noire, le compost représente une bonne solution pour recycler tous les végétaux et les restes alimentaires.

Ces restes sont un trésor pour vos sols !

VALORISEZ-LES !



Dans le cadre de la feuille de route En100ble, le premier kit de compostage individuel est désormais remis gratuitement. Pour demander votre composteur, rendez-vous sur le site du Semoctom et faites une demande en ligne pour demander le Kit.

<https://www.semoctom.com/web/fr/98>

[-demander-un-equipement.php](https://www.semoctom.com/web/fr/98/-demander-un-equipement.php)

Quels déchets composter ?

► Les déchets de cuisine : épluchures, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, etc.

► Les déchets de jardin, s'ils ne sont pas utilisés pour le paillage, tontes de gazon, feuilles, tailles de haies, fleurs fanées, etc.

► Certains déchets de maison : mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, papier journal, cartons salis (mais non souillés par des produits polluants), plantes d'intérieur, etc.

Où placer mon composteur ?

► Un composteur sera idéalement placé dans une zone semi-ombragée, facilement accessible et à l'abri du vent.

Et si je n'ai pas la place pour un composteur ?

► Il existe des systèmes de compostage individuel à l'intérieur de chez soi :

- Lombricomposteur
- Système BOKASHI
- Composteur collectif ou borne pour la collecte des restes alimentaires

Tri des déchets : nouvelle borne pour les restes alimentaires



Il s'agit d'une obligation réglementaire pour l'ensemble des syndicats de collecte de déchets : proposer, au plus tard le 1^{er} janvier 2024, une solution de collecte pour les restes alimentaires afin de détourner ce type de déchets de la poubelle des ordures ménagères. En effet, les restes alimentaires appelés également bio-déchets peuvent retourner à la terre pour y être compostés. C'est l'une des solutions proposées dans le projet « **En100ble** » porté par le SEMOCTOM. L'objectif est de faire baisser de 100 kg par habitant les déchets enfouis ou incinérés. Tous ensemble, nous y arriverons, d'où le nom du projet.

Les équipes du SEMOCTOM ont fait le tour du village pour distribuer des composteurs individuels. Si vous ne les avez pas rencontrés, vous pouvez toujours contacter le syndicat au 05 57 34 53 20 afin de demander vos équipements individuels.

Humour

Va falloir s'y mettre...



SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE CABARA ET SOYEZ ALERTÉS



Mettez CABARA en favori !! 



Nous vous invitons à visiter notre site Web. Vous y trouverez des informations complémentaires et des sujets d'actualité. Le site est sécurisé et régulièrement mis à jour. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos souhaits de rubriques nouvelles.

<https://www.cabara.fr>

Equipe Communication :

Déborah BÉNÉTAT, Florence FOURNIL, Stéphanie LESAIN, Dominique CHORON, Sébastien BLAZY

Directeur de la publication : Thierry BLANC

6 rue de la Mairie – 33420 CABARA

Téléphone : 05.57.84.52.57

Email : mairie.cabara@wanadoo.fr

Web : <https://www.cabara.fr>

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 14h à 18h

